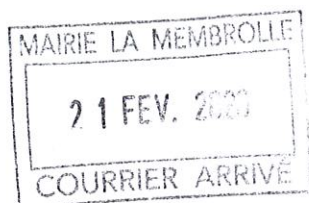


CERDAN Carole
Rue Henri GARIH
37230 Fondettes



Mairie de La Membrolle sur Choisille
Place de l'Europe
BP 13
37390 La Membrolle-sur-Choisille

Le 18 Février 2020,

Lettre Recommandé avec AR

Objet : Dégagement de fumées incommodantes de la Chaudière Biomasse.

Monsieur le Maire,

Je fais suite à mon courrier du 20 janvier 2020 à laquelle je n'ai pas eu de réponse de votre part. Devant cette position attentiste, je me vois contrainte d'élargir la diffusion de l'information car il s'agit de la santé de nos enfants et des habitants de la Membrolle sur Choisille.

Des parents et des habitants sont venus me voir pour connaître les origines des émissions de ces fumées odorantes qui envahissent la cour de l'école et les habitations environnantes.

Pour votre parfaite information, pendant les récréations et par mesure de précaution, les enseignants confinent les enfants sous le préau pour limiter les inhalations de fumées. Certains parents m'informent que des enfants ne se sentent pas bien et toussent anormalement, d'autres qui ont déjà des difficultés respiratoires sont encore plus incommodés.

Il me semble que cette situation mérite quelques explications et de la transparence à l'égard des parents, des enseignants et des Membrollais(es).

Dans l'attente de vous lire sur ce sujet important, veuillez recevoir mes cordiales salutations.

Carole CERDAN
Conseillère Municipale

Copie :

Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire (Philippe BRIAND).

Madame la Députée de la 5^{ème} Circonscription (Sabine THILAYE).

Monsieur le Président du Conseil Départemental (Jean-Gérard PAUMIER).

Madame la Rectrice de l'Académie Orléans/Tours (Katia BEGUIN).

Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux de la Membrolle sur Choisille.

Monsieur le Directeur de L'ARS (Laurent HABERT).

Madame la Directrice de l'école (Natalie AGEORGES).